



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES

Procès-verbal

de la séance du 24 mars 2015 à 17h15

Présents : D. Picard, T. Bürgi, D. Buchs, E. Huysecom, T. Soldati, L. Caricchi, E. Samankassou, P.-A. Chérix, P.-Y. Morgantini, X. Perret, S. Gariglio, A. Castillo, K. Bulundwe, B. Desplands, L. Truscello, J. Moser, H. Nozary, L. Marques

1. Excusés et invités

Excusés : J.-P. Wolf, H. Duminil-Copin, A. Moscariello, D. Lachavanne, C. Dubath, S. Citi

Invités : M. Gander, Vice-doyen, B. Schaller, Administrateur, J. Lacour, Doyen (par Skype)

2. Annonce des divers

Pas de divers.

3. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2014

Le procès-verbal est adopté avec remerciement à sa rédactrice, Lisette.

4. Communications du Président

- Le Président rappelle qu'une séance extraordinaire a été fixée au 23 avril afin de pouvoir traiter les modifications de règlements et plans d'études pour une entrée en vigueur en septembre. Le Président demande aux membres qu'ils vérifient, lors de l'envoi de l'ordre du jour, qu'une personne soit présente pour présenter le point concernant leur section si eux-mêmes sont absents.
- Le Président rappelle qu'il est toujours dans l'attente des avis des 3 corps pour les 1ers renouvellements de mandat du corps professoral. Mme Marques enverra un mail aux personnes concernées.
- Le Président informe les membres qu'en référence à l'article 114 du Règlement du personnel, il est demandé l'avis des 3 corps pour les procédures de promotion d'un professeur associé à la fonction de professeur ordinaire. La procédure à suivre est la même que pour les 1ers renouvellements.

5. Communications du Doyen

- Le Doyen rappelle qu'une grande conférence a eu lieu le 27 janvier 2015 en l'honneur des professeurs de la Section de physique ayant reçu une reconnaissance en 2014. Une grande conférence a eu lieu le 17 mars 2015 pour mettre en avant les 3 Médailleurs Fields issus de la Section de mathématiques. Ces deux événements ont eu un grand succès.
- La semaine prochaine, les 30 et 31 mars 2015, en collaboration avec Uni-Emploi et l'AESC, aura lieu le Forum carrières de la Faculté des sciences. Le but est de promouvoir les interactions entre les étudiants et le tissu économique régional. 29 entreprises seront présentes.
- L'inauguration du nouveau bâtiment Carl-Vogt aura lieu le 18 juin 2015.
- La Section des sciences pharmaceutiques déménagera au CMU dans le courant de l'année prochaine. Le déménagement sera totalement terminé pour la rentrée 2016-2017. Le rapprochement géographique va initier des interactions importantes entre notre Faculté et la Faculté de médecine.
- La composition du dicastère du Rectorat a été communiquée. Un communiqué de presse paraîtra prochainement.
- La Faculté continue à attribuer des bourses d'excellence. L'année prochaine, il y aura de nouveaux partenaires tels que la Fondation Hubert Tuor et le NCCR Chemical Biology.
- L'Université subit une forte pression financière qui se répercute sur la Faculté. La convention d'objectifs n'a pas été acceptée pour 2016 et 2017, les crédits d'investissement ont significativement diminué et certaines

charges des services de l'Etat (bâtiments, services téléphoniques, etc) ont été transférées dans d'autres services. La Faculté devra assumer ses responsabilités à l'instar des autres facultés et services.

- Un point concernant la consultation de la Commission chargée de modifier le RO sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.
- L. Truscello évoque à la dernière séance lors de laquelle il avait été convenu que le Décanat fournirait au Conseil participatif un moyen de contacter les alumni. Le Président propose de poser cette question par mail au Doyen, la connexion Skype étant très mauvaise.

6. Modification des plans d'études du bachelor et du master en sciences informatiques

D. Buchs présente les exposés des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumises au vote, les modifications sont acceptées à l'unanimité (17 oui, 0 non).

7. Proposition de modification du Règlement d'études général de la Faculté des sciences

M. Gander présente les exposés des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour de la présente séance.

Une discussion s'engage sur la clarté de l'article G2 du Règlement du doctorat et sur son placement au niveau du règlement. M. Gander va regarder ce point.

K. Bulundwe demande si les étudiants membres du Conseil ont le droit de montrer les documents annexés à l'ordre du jour aux autres étudiants afin de leur demander leurs avis. M. Gander répond par l'affirmative.

Concernant le Doctorat ès sciences, mention interdisciplinaire, D. Picard demande si ce point peut être reporté à la prochaine séance, car la biologie doit modifier le plan d'études de la mention biologie. Une discussion s'engage.

Soumise au vote, la proposition de modification du Règlement d'études général est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

Soumise au vote, la proposition de modification du Règlement d'études général du Doctorat ès sciences, à l'exception de l'article G2, est acceptée (16 oui, 1 non). M. Gander ajoute que s'il a plus d'informations d'ici la prochaine séance, ce point sera mis à l'ordre du jour, sinon ce point sera traité l'année prochaine, car il n'y a pas d'urgence.

Soumise au vote, la proposition de modification du Master bi-disciplinaire général est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

Après discussion sur la nécessité de voter sur les modifications du Doctorat ès sciences, mention interdisciplinaire lors de cette séance, le vote suivant est prononcé :

- Refusent de se prononcer lors de cette séance (3 oui)
- Acceptent de se prononcer lors de cette séance (11 oui, 2 abstentions)
- Soumise au vote, la proposition de modification du Doctorat ès sciences, mention interdisciplinaire est acceptée (12 oui, 2 non, 3 abstentions)

8. Proposition de modification du Règlement d'organisation du CUI

D. Buchs présente l'exposé des motifs figurant en annexe à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (19 oui, 0 non).

9. Projet de la semaine de révision au mois de juin

K. Bulundwe indique que le projet a fait l'objet d'un vote électronique auprès des étudiants. Sur 52% de votants, 89% (760 étudiants) ont accepté le projet.

Au vu du résultat, le Doyen propose d'aller de l'avant et reprend le dossier au Décanat. Il devra discuter avec J. Moser afin de bien organiser la mise en place de cette semaine, afin de ne pas surcharger le Secrétariat-étudiants. Ce point sera mis aux ordres du jour des prochaines séances du Conseil décanal et Collège des professeurs.

J. Moser insiste sur le fait que les professeurs devront rendre les notes au plus vite.

A. Williams ajoute que cela a existé ou existe encore à la Faculté de médecine et que cela n'a pas posé de problème.

10. Divers

Pas de divers.

11. Conclusion

Axel Castillo, Président